

Comment concilier agriculture et qualité de l'air ?



Les actes

6 Février 2018
après-midi

Contacts :
Chambres d'agriculture France
Sophie AGASSE

ATMO France
Awa TRAORÉ

Animation

Jean-Paul Hébrard (Directeur de TV AGRI)

Introduction

Antoine Henrion (Chambres d'agriculture France) et Guy Bergé (ATMO France)

Les Présidents ont ouvert ce colloque **«Comment concilier agriculture et qualité de l'air ? »** co-organisé par les deux structures ATMO France et l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA) en rappelant l'importance de la prise en compte de cette nouvelle thématique par le secteur agricole et en renvoyant à la présentation des projets communs la définition des conditions de la réussite d'une telle entreprise.

Ils ont également évoqué les échanges fructueux qui ont eu lieu durant la matinée de travail entre les deux réseaux, en insistant sur le fait que ces échanges constituent une première base pour élaborer une feuille de route commune des travaux à conduire à l'avenir.



"Trouver des solutions pour évoluer et intégrer la dimension qualité de l'air dans le monde agricole afin de concilier légitimité sociétale et attente économique"

Présidents Antoine HENRION et Guy BERGÉ

"Agriculture et qualité de l'air : de quoi parle-t-on ? "

Sophie Agasse (Chambres d'agriculture France) et Marine Tondelier (ATMO France)
C'était l'occasion de présenter les deux structures et d'initier les échanges sur les problématiques et enjeux communs aux deux réseaux.

[Cliquer vers la présentation](#)



PRÉSENTATION DES PROJETS COMMUNS DES RÉSEAUX CHAMBRES D'AGRICULTURE ET AASQA

Afin d'illustrer, les problématiques de terrain et les solutions mises en place localement, trois exemples de projets menés en collaboration entre Chambres d'agriculture et les AASQA (membres du réseau ATMO France) ont été présentés.



REPP'AIR : Réduction des Produits Phytosanitaires dans l'Air

Laetitia PREVOST (Chambre régionale d'agriculture Grand-Est)
et Cyril PALLARES (Atmo Grand Est)

Les objectifs de ce projet sont :

- de disposer des connaissances techniques et scientifiques pour appréhender les processus de transfert de produits dans l'air ;
- de trouver des solutions performantes en limitant les risques ;
- de transférer des solutions techniques vers les exploitants et de communiquer auprès du grand public.

[Cliquer vers la présentation](#)





EPAND'AIR : Mesures des émissions atmosphériques d'ammoniac lors de l'épandage – Comment faire évoluer les pratiques ?

Pascale NEMPONT (Chambre d'agriculture Nord -Pas- de-Calais)
et Laure ROUSSEL (Atmo Hauts-de-France)

Ce projet localisé dans le Ternois (Arras) vise à accompagner les changements de pratiques en matière d'épandage pour limiter les émissions de NH₃ dans l'atmosphère. Il est composé de plusieurs axes : expérimentation au champ, valorisation des résultats et communication.

[Cliquer vers la présentation](#)



Réduire la consommation de carburant des engins agricoles

Qualité de l'Air
PPA
Normandie

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
SEINE-MARITIME
EURE

Pour quoi faire ?
Réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, néfastes à la santé humaine et à l'environnement, issus de la combustion des moteurs et de l'abrasion des freins et des pneus.

Le saviez-vous ?
En 2014, les engins agricoles étaient responsables de 4 % des émissions régionales de PM10 (Normandie tous secteurs) et de 8 % de celles de NOx. Ils représentent plus de la moitié de la consommation d'énergie directe du secteur agricole.

Quels leviers sur mon exploitation ?

- Je diminue ma consommation de carburant : entretien régulier des engins agricoles, utilisation d'un tracteur non surdimensionné pour la tâche à effectuer, éco-conduite, utilisation d'un banc-d'essai moteur
- Je diminue le temps d'utilisation de mon tracteur : raisonnement des itinéraires de culture (simplifiés, directs...), optimisation des déplacements

Lors de l'achat de mon tracteur je choisis bien sa puissance et ses options en fonction de mes besoins :

- option « booster » de surpuissance moteur : pour avoir ponctuellement une puissance supérieure en cas de besoin sans surdimensionner l'ensemble du bloc transmission
- option « prise de force économique » pour diminuer le régime moteur quand les travaux nécessitent moins de puissance
- option « 40 km/h économique » pour réduire ma consommation jusqu'à 30% sur route
- les **phares au xénon** : 3 fois plus de lumière pour une consommation divisée par 10 et une durée de vie 5 fois plus longue

Le banc-d'essai moteur pour diagnostiquer et régler mon moteur

- pour connaître ou vérifier les performances de mon tracteur
- pour détecter les anomalies de fonctionnement
- pour avoir des conseils sur les améliorations à apporter, les bonnes règles d'entretien, les économies de carburant...

Pour quels résultats ?

Économies de carburant à l'échelle du tracteur

- Conduite adaptée : 10 à 20 %
- Entretien du moteur : 5 à 10 %
- Qualité du diesel : 3 à 5 %
- Matériels adaptés (tracteur-outil - travail) et bien réglés : 5 à 8 %
- Lessage et répartition des masses : 5 à 8 %
- Pneumatiques et pressions de gonflage adaptés : 5 à 8 %

Je participe à une formation à l'éco-conduite pour :

- connaître mon matériel et adapter ma conduite à mon tracteur
- apprendre le bon comportement lors des différentes phases de conduite d'engins
- apprendre à réduire l'usure de mon matériel

Ainsi je maîtrise la consommation de mes matériels et je les utilise au mieux

Écoconduite : entre économie et écologie

C'est bon pour le climat !
Je diminue les émissions de gaz à effet de serre et de leurs précurseurs, responsables du réchauffement climatique

PM10 : particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres
NOx : oxydes d'azote
H₂O : seuil / CO₂ : dioxyde de carbone // CH₄ : méthane // N₂O : protoxyde d'azote
GES : gaz à effet de serre
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
Atmo Normandie : association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie

Atmo

Bien choisir sa technique d'épandage des effluents d'élevage

Qualité de l'Air
PPA
Normandie

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
SEINE-MARITIME
EURE

Pour quoi faire ?
Choisir les techniques d'épandage qui permettent de réduire les émissions d'ammoniac, polluant atmosphérique néfaste à l'environnement et à la santé humaine et précurseur de particules secondaires.

Le saviez-vous ?
En 2014 en Normandie le secteur de l'agriculture est responsable de 98 % des émissions d'ammoniac (Atmo Normandie). L'épandage génère à lui seul près de 40 % des émissions d'ammoniac de l'élevage (ADEME). Plus les effluents restent au contact de l'air libre, plus les émissions d'ammoniac augmentent. Un laser basé à la surface du sol perd en moyenne 50 % de son azote ammoniacal par volatilisation (Atmo Normandie).

Quels leviers sur mon exploitation ?
J'ai recours à l'enfouissement rapide des effluents post-épandage, l'utilisation de pendillards ou l'injection des effluents.

L'impact sur les émissions d'ammoniac :

- l'incorporation dans les 4 h des bovidés et l'urine permet de réduire les émissions de 40 à 80 %
- l'injection des lisiers permet de réduire les émissions de 60 à 90 % selon la nature du lisier et le type de sol
- l'utilisation de pendillards pour les épandages de lisiers permet une réduction des émissions de 30 à 50 %

L'impact sur l'efficacité fertilisante des effluents :

- en minimisant la volatilisation de l'ammoniac, la quantité d'azote disponible pour les plantes est augmentée et **efficace et maximale**
- une incorporation optimale est réalisée à 5-10 cm pour placer l'azote au niveau de la zone de croissance des racines et ainsi **limiter les pertes d'azote par lessage tout en limitant significativement la perte par volatilisation**.

L'impact sur mes pratiques et mes conditions de travail :

- la technique des pendillards à tubes traités peut être utilisée sur culture en place et permet un épandage sur culture traquée et éparpillant le feuillage.
- l'injection ou l'utilisation de pendillards ne sont pas adaptées à un lisier trop visqueux ou trop riche en éléments fibreux.
- l'incorporation des effluents post-épandage nécessite un **2^{ème} passage**, dans le cadre de la **Déclaration des Emissions Polluantes**.
- l'utilisation de ces techniques permet de bénéficier d'un **coefficient d'abattement** sur les émissions d'ammoniac.
- pour les installations ponctuelles et accolées soumises à autorisation dans le cadre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, ces techniques font partie des **Meilleures Techniques Disponibles** ou MTD.

Potential de réduction des émissions de NH3 dépend de nombreux critères comme la composition de l'effluent, la topographie ou la nature et la profondeur du sol. Faites-vous accompagner si vous envisagez ce type d'investissement pour définir le matériel adapté et renseignez-vous sur les aides possibles.

Utilisation d'un épandeur avec pendillard

Enfouissement de lisier

Les matériels d'épandage innovants sont onéreux, je privilégie du matériel en Cuma.

NH3 : ammoniac
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Atmo Normandie : association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie

Atmo

PPA Normand : d'une problématique odeur à une communication sur les bonnes pratiques

Florence GEROUARD Chambre Régionale d'agriculture de Normandie) et Céline LEGER (Atmo Normandie)

Le Plan de protection de l'air (PPA) de Haute-Normandie) comporte un volet sensibilisation des agriculteurs à la qualité de l'air, nouvel enjeu pour la profession dans la région. Pour cela un guide de bonnes pratiques agricoles est en cours de rédaction et fera l'objet d'une large diffusion auprès des exploitants.

[Cliquer vers la présentation](#)



TABLE RONDE :

« QUELS SONT LES FREINS ET LES LEVIERS POUR UNE BONNE PRISE EN COMPTE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ? »



Les échanges se sont poursuivis avec une table ronde d'acteurs du Ministère de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture, du réseau ATMO France, du réseau Chambres d'agriculture et de la FNE, autour du thème « freins et leviers pour une bonne prise en compte de la qualité de l'air par le secteur agricole »

Hélène DEVILLERS,

Directrice Atmo Hauts-de-France, Référente Agriculture pour la Fédération ATMO France

Hélène Devillers a présenté les principales missions des AASQA (surveillance, inventaires d'émission régionaux, étude etc) ainsi que les grandes caractéristiques du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France et le cadrage réglementaire. En cas de pic de pollution, un système d'alerte est mis en place via le site internet de l'association de votre région. Les mesures à diligenter dans les différents secteurs émetteurs de polluants sont décidées par la Préfecture. En fonction des périodes de l'année, certains épisodes de pollutions peuvent être liés à l'activité agricole (période d'épandages - printemps) alors qu'à d'autres périodes de l'année ce sont d'autres sources qui sont impliquées. Elle met en avant l'importance qu'un dialogue s'instaure au niveau local entre les acteurs pour mieux appréhender les risques de certaines pratiques agricoles.

Carte AASQA



ATMO France, le réseau des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA)
Source : www.atmo-france.org

Jean-Marie VINATIER

*Chef de service "Innovations Agronomiques et Territoriales"
(Chambre d'agriculture AURA)*

La problématique de la qualité de l'air est une préoccupation émergente. En 5 ans, Jean-Marie Vinatier fait le constat du passage d'une logique de « rejet » à une logique d'acceptation et de mise en place de partenariats. Il n'est toutefois pas exclu qu'il y ait encore une certaine incompréhension de la part du monde agricole quant à sa contribution aux pics de pollution printaniers.

Il met également en avant la crainte de stigmatisation des exploitants agricoles par rapport à leurs émissions avec l'appréhension de nouvelles réglementations qui seront mises en place, sans prise en compte des éventuels antagonismes entre les réglementations eau / air et en particulier avec la Directive Nitrates. Il insiste donc sur l'importance de la pédagogie et sur le partage des connaissances.

Edwige DUCLAY

Cheffe du Bureau de la qualité de l'air (Ministère de la Transition Écologique et Sociale)

Edwige Duclay demande à ce que le réflexe air soit intégré en tant qu'axe des politiques publiques agricoles. Elle rappelle l'existence d'un cadre réglementaire très fort qui dépasse la France (niveau européen) qui impose le respect des valeurs de concentration dans l'atmosphère. Au niveau du secteur agricole, l'objectif est de réduire les émissions, notamment d'ammoniac. La feuille de route du PRÉPA interministériel prévoit d'ailleurs une réduction des émissions dans plusieurs secteurs d'activité à toutes les échelles. Par ailleurs, le programme AGR'AIR porté par l'ADEME est une initiative qui a fait ses preuves en permettant la mise en place dans des territoires pilotes d'actions de réduction des émissions. L'objectif est de "massifier" et "d'essaimer" par la suite ces actions collectives. Une campagne exploratoire des pesticides sera lancée au printemps 2018 afin d'assurer une surveillance nationale des pesticides dans l'air. Les AASQA sont pionnières en la matière en assurant depuis plusieurs années pour certaines cette surveillance. Cette nouvelle campagne de surveillance d'une liste de 80 substances définies par l'ANSES sera basée sur un protocole commun défini par le LCSQA. Les AASQA collectent les données via 50 sites de prélèvements. Néanmoins, il conviendrait que la surveillance se pérennise, mais cela a un coût, environ 1 million d'euros par an.

Rik VANDERERVEN

*Chef du Bureau des Actions territoriales et agro-environnementales
(Ministère de l'Agriculture)*

Rik Vandereven rappelle l'implication forte du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les divers enjeux environnementaux : air, eau, climat, etc. en lien avec la démarche agro-écologique. La prise de conscience de l'enjeu air est relativement récente mais il est important d'intégrer cet enjeu dans le panel d'outils à disposition, y compris au niveau de l'enseignement agricole avec un rapport coût/performance qui peut être mis en place par les exploitations agricoles.

Il met en avant la réflexion à conduire pour que la prise en compte de cet enjeu air soit compatible avec les injonctions environnementales. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation doit avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, les collectivités, trouver les leviers pour accompagner et financer les bons choix d'investissement en faveur de la qualité de l'air.

Charlotte LEPITRE

Coordinatrice du réseau santé environnementale (FNE)

Charlotte Lepitre met en avant l'importance d'avoir davantage de dialogue, de valoriser l'échange avec les parties prenantes (professionnels, associations, professionnels de santé...) et les différents ministères (santé, environnement, agriculture) pour que tous travaillent mieux ensemble.

La FNE est là pour pousser à l'action et pour vérifier les informations au niveau scientifique, se renseigner sur la faisabilité des mesures proposées et se nourrit des échanges avec les Chambres d'agriculture et les agriculteurs pour connaître les barrières et les difficultés qu'ils rencontrent.

Jean-Luc Fugit (Député du Rhône) intervient dans les échanges pour préciser que bien qu'il n'y ait pas de réglementation fixant un seuil pour les concentrations de pesticides dans l'air, il est toujours possible de connaître l'indice de concentration.

Grand témoin



Dominique POTIER

Député de Meurthe et Moselle

Dominique Potier, invité à répondre à la problématique : **"Parmi les multiples attentes de la société, peut-on demander à l'agriculture d'intégrer aussi l'enjeu de la qualité de l'air ?"**, a développé dans sa réponse trois raisons de cette prise en compte :

- Aborder cette nouvelle thématique avec humilité, rigueur scientifique tout en insistant sur la nécessaire prise en compte du compartiment air comme le font aujourd'hui les Chambres d'agriculture en collaboration avec des acteurs comme les AASQA
- Intégration du concept d'une seule santé comme développé dans le cadre des états généraux de l'alimentation : ne pas opposer la santé des plantes et la qualité de l'air, ne pas opposer la santé des exploitants et celles des riverains ou encore qualité de l'eau et qualité de l'air.
- Défricher les champs du futur : importance d'apporter des solutions systémiques et non plus ponctuelles aux défis de l'agriculture.

L'intégralité de la vidéo est disponible sur le [lien](#)

Les Présidents ont conclu cette journée par la mise en avant d'un cadre d'échanges permettant de faire émerger une intelligence territoriale basée sur une confiance mutuelle.

Ils ont enfin donné rendez-vous à l'ensemble des participants de cette journée pour un prochain événement commun.

Présidents Antoine HENRION
et Guy BERGÉ



Un grand MERCI à tous !

**pour votre participation
et votre implication**

qui ont contribué à la réussite de cette journée

**Chambres d'agriculture France
(APCA)**

9 avenue George V
75008 PARIS
[Site Web](#)

ATMO France

7 rue de Crillon
75004 PARIS
[Site Web](#)